



PROCÈS VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 26 AOÛT 2024 AU 31 AOÛT 2024

Date de la séance : 26 août 2024 au 31 août 2024.

Durée : cinq (5) jours.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du règlement intérieur.
- Approbation du règlement intérieur du conseil d'administration.
- Approbation du règlement intérieur du conseil exécutif.
- Approbation du code de déontologie.
- Approbation du code de la propriété intellectuelle.

INTRODUCTION

L'assemblée générale est déclarée ouverte par le président de l'association le 26 août 2024 à 10h30. Il informe l'ensemble des adhérents qu'une session de vote numérique a été ouverte et que chaque adhérent reçoit dans la foulée un email avec un lien sécurisé permettant le vote à distance. Il informe également que le vote sera possible jusqu'à la fermeture de l'assemblée générale le samedi 31 août à 23h59.

MOTIONS

Motion : Approbation du règlement intérieur.

Proposition par Lucas VOLET

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Résultat : approuvé

Motion : Approbation du règlement intérieur du conseil d'administration.

Proposition par Lucas VOLET

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Résultat : approuvé



Motion : Approbation du règlement intérieur du conseil exécutif.

Proposition par Lucas VOLET

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Résultat : approuvé

Motion : Approbation du règlement intérieur du code de déontologie.

Proposition par Lucas VOLET

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Résultat : approuvé

Motion : Approbation du règlement intérieur du code de la propriété intellectuelle.

Proposition par Lucas VOLET

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Résultat : approuvé

CONCLUSION

Le taux de participation est de 68 %.

L'ordre du jour est épuisé le samedi 31 août 2024 à 23h59, le président clôture la séance.

Au nom de l'assemblée générale,

Le président
M. Lucas VOLET

La secrétaire de séance
Mme Jennifer MARZIANO

